

## **Groupe de travail 2**

### **Un accès sûr et équitable aux ressources naturelles nécessaires à la sécurité alimentaire et à l'alimentation – les terres et l'eau**

#### (1) Délimitation du sujet

Les terres et l'eau constituent la base des activités agricoles, qu'il s'agisse de l'économie pastorale, de l'agriculture ou d'autres utilisations. Un accès sûr et équitable à ces ressources productives est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour permettre une lutte efficace contre la faim et la réalisation du droit à l'alimentation en milieu rural. La discrimination dont les femmes et d'autres groupes ruraux marginalisés font actuellement l'objet en matière d'accès, d'utilisation et de gestion de ces ressources est un obstacle majeur à surmonter pour garantir une lutte efficace contre la faim.

Il convient aussi de mener une réflexion sur cette discrimination en la replaçant dans le contexte des investissements menés actuellement sur d'importantes superficies de terres et d'eau et du débat qui en résulte sur la question des « bons » investissements à réaliser pour lutter de façon efficace contre la faim. L'intérêt croissant que suscitent les terres et l'eau est porteur de perspectives, mais il recèle également le risque de violation du droit des groupes marginalisés à l'alimentation et à l'eau.

L'accès à l'eau pour la production agricole est de plus en plus important. Face à la progression du changement climatique, aux besoins croissants en matières premières agricoles et aux nombreuses années de surexploitation des ressources en eau, il faut partir du principe que dans de nombreuses régions, la garantie d'un accès équitable à des ressources hydriques de plus en plus réduites sera un facteur essentiel pour la lutte contre la faim.

#### (2) Objectifs du groupe de travail

Le groupe de travail a pour objectif d'élaborer des recommandations indiquant comment (et avec quels instruments) contribuer à l'action contre la discrimination des groupes marginalisés – en particulier les femmes et les éleveurs pastoraux – en ce qui concerne l'accès aux terres et à l'eau. Ce faisant, il faut également intégrer l'impact des investissements (publics, privé et réalisés par la population rurale elle-même) sur l'accès de ces catégories de population aux terres et à l'eau.

### (3) Questions concrètes posées au groupe de travail

#### Question clé

Comment faut-il concevoir les stratégies nationales et internationales de lutte contre la faim et de promotion de l'agriculture et les cadres réglementaires nationaux pour agir contre la discrimination des femmes et des éleveurs pastoraux en matière d'accès aux terres et à l'eau ?

#### Questions à aborder

- À quels problèmes concrets les groupes ruraux marginalisés (ici les femmes et les éleveurs pastoraux) sont-ils confrontés ?
- Comment agir contre la discrimination ? Quel peut être l'apport des futures directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, pêches et forêts à cette action ? (Il est fait référence à l'état actuel des négociations sur les directives).
- Comment tenir plus particulièrement compte des droits coutumiers et des « droits de minimis » des populations locales ainsi que des droits communautaires d'utilisation de l'eau ?
- Comment protéger les populations locales en investissant dans ces ressources, afin d'éviter qu'elles perdent leur accès aux terres et à l'eau ?
- Quels types d'investissements sont nécessaires et quelle forme doivent-ils prendre pour agir explicitement contre la discrimination des groupes marginalisés et favoriser leur sécurité alimentaire ?

#### L'orientation du processus

- Réflexion sur les directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, pêches et forêts
- Recommandations pour l'élaboration par la FAO des futurs guides de mise en œuvre des directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, pêches et forêts relatifs aux questions de genre et d'acquisitions de terres et investissements fonciers

- Recommandations sur les travaux sur le guide technique de l'eau de la FAO
- Recommandations pour les futures consultations du CSA sur les principes pour des investissements agricoles responsables (IAR)
- Recommandations adressées à la conférence des Nations unies pour le développement durable « Rio+20 » en 2012
- Recommandations pour la priorité d'action « Contribuer à la sécurité alimentaire par un usage optimal de l'eau » du 6<sup>e</sup> forum mondial de l'eau qui aura lieu du 12 au 17/03/2011 à Marseille.

Langues : anglais, français

Lieu : 1/3 Weltsaal

#### (4) Documents de référence :

- |     |  |
|-----|--|
| CSA | Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, pêches et forêts.<br><a href="http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/">http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/</a><br>Texte consolidé des directives volontaires contenant les résultats des négociations de juillet et d'octobre (en anglais)<br><a href="http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/nr/land_tenure/pdf/First_Draft_VG_with_changes_October_2011_English.pdf">http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/nr/land_tenure/pdf/First Draft_VG_with_changes_October_2011_English.pdf</a> |
| FAO | Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale Rome 2004.<br><a href="http://www.fao.org/docrep/meeting/008/J3345f/j3345f01.htm - a1">http://www.fao.org/docrep/meeting/008/J3345f/j3345f01.htm - a1</a>   |
| FAO | Land Tenure Working Papers Series <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 : Voluntary guidelines for good governance in land and natural resource tenure: Civil society perspectives<br/><a href="ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/ak280e/ak280e00.pdf">ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/ak280e/ak280e00.pdf</a></li> </ul>   |

- 15 : Responsible Governance of Land Tenure: An essential factor for the realization of the right to food  
[http://www.fao.org/righttofood/publi10/LTWP15\\_ResponsibleGovernanceOfLandTenure.pdf](http://www.fao.org/righttofood/publi10/LTWP15_ResponsibleGovernanceOfLandTenure.pdf)
- 19 : Governing Land for Women and Men. Gender and voluntary guidelines on responsible governance of tenure of land and other natural resources. Rome 2011.  
<http://www.fao.org/docrep/014/ma811e/ma811e00.pdf>

FAO Déclaration finale de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (ICARRD), Porto Alegre, 7-10 mars 2006  
[http://www.icarrd.org/fr/news\\_down/C2006\\_Decl\\_fr.pdf](http://www.icarrd.org/fr/news_down/C2006_Decl_fr.pdf)

CSA Process of Consultation on Principles for Responsible Agricultural Investments within the Committee on World Food Security.  
[http://cso4cfs.files.wordpress.com/2011/06/cfs\\_rai\\_proposal\\_final\\_26\\_05\\_2011.pdf](http://cso4cfs.files.wordpress.com/2011/06/cfs_rai_proposal_final_26_05_2011.pdf)

FAO, IFAD, UNCTAD, Weltbank Principles for Responsible Agricultural Investment (RAI) that Respects Rights, Livelihoods and Resources  
[http://www.donorplatform.org/index2.php?option=com\\_resource&task=show\\_file&id=1596](http://www.donorplatform.org/index2.php?option=com_resource&task=show_file&id=1596)

CSA Régimes fonciers et investissements internationaux en agriculture. Un rapport du groupe d'experts de haut niveau (GEHN) sur la sécurité alimentaire et la nutrition, juillet 2011.  
[http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE-Rapport-2-regimes-fonciers-et-investissements-internationaux-en-agriculture-Juillet-2011.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE-Rapport-2-regimes-fonciers-et-investissements-internationaux-en-agriculture-Juillet-2011.pdf)

FAO Climate change, water and food security. FAO Water Reports 36, Rome 2011  
<http://www.fao.org/docrep/014/i2096e/i2096e.pdf>